EKOCHLOR

Ref 1482

Nettoyage et désinfection du matériel de traite

1. PROPRIETES :

EKOCHLOR est un produit liquide alcalin chloré non moussant. Il est utilisé pour éliminer les souillures organiques et minérales et désinfecter le matériel de traite.
EKOCHLOR est homologué par le ministère de l'agriculture sous le n° 2070094, à la dose bactéricide de 0,5 %.

Teneur en chlore actif : environ 50 100 ppm.

2. MODE D'EMPLOI :

La concentration d'utilisation est adaptée en fonction de l'importance des souillures, du mode de nettoyage et du matériel utilisé.
EKOCHLOR s'utilise en solution à 0,5 % à chaud (50-60°C), soit 50 g pour 10 L d'eau.
Pour des eaux inférieures à 30°C utiliser le produit à 1 %.
Laisser agir 15 minutes. Rincer abondamment le matériel à l'eau froide et potable.
EKOCHLOR s'emploie aussi en industrie agro alimentaire pour le nettoyage et la désinfection des circuits : en solution de 2 % à 3 %.

EKOCHLOR s'utilise en alternance avec EKOCID de manière à assurer un nettoyage complet et économique. EKOCHLOR est un produit non corrosif vis-à-vis des aciers inoxydables dans les conditions normales d'utilisation. Sécurité : Ne jamais mélanger EKOCHLOR et EKOCID.
Produit conforme au cahier des charges de l'agriculture biologique.
Conformément au règlement CEE N°2092/01 notifié du 24 juin 1991.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH à 1 % :	12,25 +/-0,5
Densité à 20 °C :	1,15 +/- 0,02
Composition :	Hydroxyde de sodium, hypochlorite de sodium Teneur en chlore actif 5 %
Point de gel :	Environ -5° C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Hypochlorite de Sodium (N°CAS : 7681-52-9) à 57.3 g/L
Contient parmi d'autres composants (Règlement CE n°648/2004 – 907/2006) :	Inférieur à 5 % de : agents chlorés, phosphonates

Efficacité bactéricide selon la norme AFNOR EN 1276 en condition de propreté.

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
Pseudomonas aeruginosa CIP 103.467	0,3 %
Escherichia coli CIP 54.127	0,2 %
Staphylococcus aureus CIP 4.83	0,3 %
Enterococcus hirae CIP 58.55	0,3 %

La concentration minimale bactéricide est de 0.3% selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (0.3 g / L albumine bovine).

Efficacité bactéricide selon la norme AFNOR EN 1276 en condition de saleté (3 g/l albumine bovine).

Souches d'essai	Concentration minimale bactéricide
Salmonella typhimurium	0,25%
Listeria monocytogenese	0,25%

Domaine d'application :
-Production végétale : locaux de stockage, matériel de stockage, matériel de transport.
-Industries, laiterie : matériel
- Production animale : matériel de transport, locaux de stockage, matériel de transport nourriture des animaux domestiques, locaux préparation nourriture des animaux domestiques.

4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 25 KG
Fût de 72 KG

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1482) : + 33 (0)3 83 32 36 36,
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59
Produit à usage strictement professionnel.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine.
Le pictogramme EVPHEL, présent sur le produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.
Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).
Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

N° de révision 11-01-11